

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 06 DECEMBRE 2021

Convocation : le 29 novembre 2021

Présents : Mesdames LE MOULT, SOBOZYNSKI, MIGNOT, MAYER
Messieurs DUPIN, GAILLARD, LADREYT, FRAISSE, BASSET, ABANOZIAN

Excusés : Messieurs ARGHITTU, DROGUET et DAMIENS
Madame DREVET

Madame Lucie DREVET a donné procuration à Madame Nathalie LE MOULT
Monsieur Clément DAMIENS a donné procuration à Madame Nathalie LE MOULT
Monsieur Xavier DROGUET a donné procuration à Monsieur Alain LADREYT

La séance est ouverte à 19 heures.

Le procès-verbal du 08 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Monsieur Guy GAILLARD

➤ **Délibération N° 40/2021 relative à l'élection des adjoints :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame BERGERON Solange, par courrier du 6 octobre 2021, adressé à Monsieur le Préfet de l'Ardèche, a souhaité se démettre de ses fonctions d'adjointe au maire et de conseillère municipale.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n°18-2020 du 27 mai 2020 fixant à quatre le nombre d'adjoints au maire,

Vu la délibération n°19-2020 du 27 mai 2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal du 29 mai 2020 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par Monsieur le Préfet par courrier reçu ce même jour,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de un adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Dans l'ordre du tableau les adjoints remontent d'un cran mais le second adjoint refuse d'être premier adjoint, il est alors décidé à l'unanimité :

- de procéder à l'élection d'un(e) premier(ère) adjoint(e) au maire au scrutin secret à la majorité absolue:

- ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT :

Après un appel de candidature, les candidats sont les suivants :

- Fabrice BASSET

Premier tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	13
À déduire : bulletins blancs ou nuls :	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	12
Majorité absolue :	7
Ont obtenu :	
– Fabrice BASSET	12 voix.

> Fabrice BASSET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint.

Le poste de 4 ème adjoint étant libéré, il convient de procéder à l'élection d'un 4 ème adjoint(e).

ÉLECTION DU QUATRIÈME ADJOINT :

Après un appel de candidature, les candidats sont les suivants :

- Guy GAILLARD

Premier tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

À déduire : bulletins blancs ou nuls : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

– Guy GAILLARD 12 voix.

> Guy GAILLARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième adjoint.

3) Un tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération.

FONCTION	NOM	PRENOM	INDEMNITE
Maire	DUPIN	Denis	31 % de l'indice
Premier Adjoint	BASSET	Fabrice	10.7 % de l'indice
Deuxième Adjoint	LADREYT	Alain	10.7 % de l'indice
Troisième Adjointe	LE MOULT	Nathalie	10.7 % de l'indice
Quatrième Adjoint	GAILLARD	Guy	10.7 % de l'indice
Conseiller délégué	ABANOZIAN	Bernard	4.65 % de l'indice
Conseiller Délégué	SOBOZYNSKI	Angélique	4.65 % de l'indice

- tableau du conseil municipal au 6 décembre 2021 :

Fonction ⁽¹⁾	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM
Maire	M	1 DUPIN DENIS
Premier adjoint	M	2 BASSET FABRICE
Deuxième Adjoint	M	3 LADREYT ALAIN
Troisième Adjointe	MME	4 LE MOULT NATHALIE
Quatrième Adjoint	M	5 GAILLARD GUY
Conseillère	MME	6 SALOMON MIGNOT MARIE BEATRICE
Conseillère déléguée	MME	7 SOBOZYNSKI ANGELIQUE
Conseiller	M	8 FRAISSE LIONEL
Conseiller	M	9 DROGUET XAVIER
Conseiller	M	10 DAMIENS CLEMENT
Conseillère	MME	11 DREVET LUCIE
Conseiller	M	12 ARGHITTU FRANCOIS
Conseiller délégué	M	13 ABANOZIAN BERNARD
Conseillère	MME	14 MAYER KUSTERER MARIE ANNE

- CCRC : remplacement de Solange Bergeron dans les commissions « Administration générale et Petite Enfance » :

Le conseil municipal décide d'arrêter la composition de chaque commission communautaire comme suit (modification en rouge) :

Finances / Administration générale / personnel	Voirie	Culture et patrimoine	Equipements sportifs et communautaires	Famille et parentalité	Environnement
BASSET Fabrice	LADREYT Alain	LE MOULT Nathalie	DUPIN Denis	ABANOZIAN Bernard	LE MOULT Nathalie
SOBOZYNSKI Angélique	ABANOZIAN Bernard	FRAISSE Lionel		MAYER Maryane	BASSET Fabrice
<u>Suppléantes :</u>	<u>Suppléants :</u>	<u>Suppléantes :</u>		<u>Suppléants :</u>	<u>Suppléants :</u>
LE MOULT Nathalie	BASSET Fabrice	MAYER Maryane		DROGUET Xavier	ABANOZIAN Bernard
DREVET Lucie	DROGUET Xavier	MIGNOT Marie- Béatrice			

Gestion durable des déchets	Assainissement	Mobilités	Attractivité des territoires	Habitat Urbanisme	Agriculture	Réseaux numériques et téléphonie
LADREYT Alain	LADREYT Alain	LE MOULT Nathalie	ARGHITTU François	BASSET Fabrice	LE MOULT Nathalie	BASSET Fabrice
LE MOULT Nathalie	BASSET Fabrice	ARGHITTU François	LE MOULT Nathalie	ABANOZIAN Bernard	FRAISSE Lionel	MAYER Maryane
<u>Suppléants :</u>	<u>Suppléants :</u>	<u>Suppléants :</u>	<u>Suppléantes :</u>	<u>Suppléants :</u>	<u>Suppléants :</u>	<u>Suppléants :</u>
ABANOZIAN Bernard	DROGUET Xavier	BASSET Fabrice	DREVET Lucie	GAILLARD Guy	DAMIENS Clément	GAILLARD Guy
ARGHITTU François	GAILLARD Guy	LADREYT Alain	MAYER Maryane	DAMIENS Clément	BASSET Fabrice	ARGHITTU François

➤ **Désignation d'un délégué pour le déploiement de la fibre :**

Afin de suivre les études et travaux en cours de déploiement de la fibre sur notre commune, il convient de désigner un délégué communal qui sera en lien avec les différents concessionnaires (CCRC, ADN, les entreprises). Bernard ABANOZIAN sera délégué de la commune.

➤ **CCRC : Atelier projet de territoire**

Tous les élus de Champis disponibles participeront au prochain atelier de territoire qui aura lieu le 15 décembre 2021

➤ **Mise en place potentielle d'un règlement communal d'aide aux commerces :**

Débat reporté lors de la prochaine séance du conseil municipal

➤ **Inaugurations : Bois du Serre, plaque « jardin de la liberté »**

Initialement prévue le 10 décembre l'inauguration du bois du Serre avec la présence des étudiants de la MFR est reportée.

L'inauguration de la plaque du « Jardin de la liberté » avec la participation des enfants de l'école d'Alboussière Champis est reportée à une date ultérieure en raison de la pandémie.

➤ **Questions diverses :**

- ❖ **Déneigement du 6 décembre :** pour permettre de circuler, les équipes techniques sont intervenues sur les voies communautaires, qui sont prioritaires.

- ❖ **Logement communal :** les travaux sont en cours et ont bien avancé, chauffage installé, peinture réalisée, reste carrelage et parquet en cours.

- ❖ **Conférence de la Laïcité :** elle aura lieu le 9 décembre à 20 heures salle Agora à Guilherand Granges , conférence à l'attention des élus de la CCRC.

Prochaine séance du conseil municipal :

Le lundi 10 janvier 2022 à 19 h salle du conseil à Champis

La séance est levée à 20 h 30

Le Secrétaire de Séance :

Les Membres du Conseil Municipal